

**COMPTE RENDU DU BUREAU SYNDICAL**

**Mercredi 5 mai 2021 – 8h30/9h30**

**Champagne**

**Elus du bureau présents :** Philippe DELAPLACETTE, Thierry KOVACS, Simon PLENET, André FERRAND, Frédérick DUBOUCHET, Charles ZILLIOX, Philippe GENTY, Christophe DELORD, Diane VIGIER, Gilles VIAL

**Elus du bureau excusés :** Luc THOMAS, Sylvie DEZARNAUD

**Techniciens SCOT présents :** Julien LAHAIE, Cédric LANSOU, Tom SPACH

---

**ORDRE DU JOUR**

**Introduction**

- Validation du compte-rendu du précédent bureau
- Point agenda

- 1. Lancement par le SMRR d'une étude sur le recensement des forêts anciennes/matures/vieilles**
- 2. Présentation de la démarche ERC engagée par le SMRR, le Parc du Pilat et Rives Nature**

---

**Introduction**

Philippe Delaplacette, Président du Syndicat Mixte des Rives du Rhône et Maire de Champagne accueille les participants à la salle des fêtes communale. Il rappelle l'ordre du jour de la matinée du 5 mai :

- 8h30/9h30 : Bureau Syndical
- 9h30/10h30 : Présentation, introductive à l'étude sur les friches, du groupe VICAT

**Validation du compte-rendu du précédent bureau**

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

**Point agenda :**

Le prochain Bureau aura lieu le mercredi 2 juin 2021, le lieu de la séance sera indiqué ultérieurement.

P. Delaplacette indique que plusieurs réunions de l'inter-SCOT seront organisées dans les prochaines semaines dont certaines concernent plus particulièrement les thématiques portées par le SCOT des Rives du Rhône : présentation du Réseau Express Métropolitain, Séminaire Eau, Séminaire Commerce.



Volet Environnement :

Ph. Genty indique que la réunion technique préparatoire au lancement de la démarche ERC a eu lieu le 30 avril en présence des équipes du Parc, du SMRR et de Rives Nature. La réunion de lancement politique, avec les représentants de tous les EPCI aura lieu le 19 mai prochain à Saint-Maurice l'Exil.

Volet Eau :

F. Dubouchet indique qu'un comité de pilotage de l'étude Varèze Saluant – Assieu aura lieu en visio le 10 mai à 14h. Un séminaire EAU de l'Inter-SCOT est en cours de préparation. Il devrait permettre de dresser un panorama des acteurs de l'eau à l'échelle de l'inter-SCOT.

Ph. Delaplacette indique qu'il a rencontré Monsieur Laurent Teil, Président du SMIRCLAID (Syndicat Mixte du Rhône Court-circuité Loire Ardèche Isère Drôme) : un travail partenarial avec le syndicat est possible. En lien avec le Sous-Préfet coordinateur de Vienne : l'amorce d'une réflexion commune sur les collectivités du SCOT est à envisager. F. DUBOUCHET sera associé à ce travail.

Ph. Genty indique qu'une réunion à ce sujet aura lieu prochainement avec S. Dézarnaud et L. Teil au niveau d'EBER.

Volet Habitat :

D. Vigier présente l'état d'avancement de l'étude sur les lotissements de qualité. Une réunion de travail, en format Atelier a eu lieu le 3 mai dernier en présence des services instructeurs (ADS) des EPCI. Cette réunion a permis d'identifier de manière précise les difficultés rencontrées lors de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation par les services instructeurs :

- Échanges avec les opérateurs : information des services –trop- souvent en aval des rencontres avec les élus ;
- Décalage fort entre les ambitions affichées par les aménageurs/lotisseurs et la réalité opérationnelle des dossiers déposés ;
- Contenu des dossiers de demandes d'autorisation très faible : absence de prise en compte des contextes locaux, données techniques (topo, écologiques...) très faibles...
- Volume de travail des services instructeurs très important qui dans bien des cas ne permet pas un travail de terrain ;
- Formations des instructeurs ADS peu nombreuses : les recrutements sont difficiles et un instructeur est réellement opérationnel après plusieurs mois de formation sur le tas ;
- Selon la taille des EPCI, la mobilisation et le recours à des architectes conseils n'est pas toujours possible ou systématisé ;
- Suivi des travaux réalisés par les opérateurs (aménageurs/lotisseurs) complexes et souvent pas réalisé par les services instructeurs par manque de temps.

Suite à ces premiers ateliers et aux visites de terrains organisées au début de l'année 2021, la deuxième phase de l'étude va être engagée dans les prochaines semaines (définition d'une boîte à outil et formalisation de propositions avec les EPCI). Un Copil de présentation des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase est

prévu d'ici l'été. Une restitution finale de l'étude dans un format qui reste à définir est prévue pour la rentrée 2021.

D. Vigier indique en complément qu'un Copil habitat dans le cadre de la révision du SCOT Sud Loire aura lieu en visio le 20 mai prochain.

#### Volet Communication & Concertation :

##### Présentation du Scot aux élus du Val d'Ay

G. Vial indique qu'il s'est rendu avec le Président Ph. Delaplacette dans le Val d'Ay pour terminer la série de rencontres des élus des EPCI dans le cadre de la présentation du SCOT approuvé. A. Ferrand indique que cette présentation a été très appréciée par les élus du territoire. De nombreuses questions ont conclu la présentation technique du SCOT.

#### Volet Economie :

T. Kovacs indique que la présentation du diagnostic économie du Scot Sud Loire a eu lieu le 4 mai. Il s'agit des ateliers préparatoires dans le cadre de la révision du SCOT.

G. Vial indique que l'arrêté préfectoral d'Inspira a été attaqué et que ce dernier est tombé par rapport au SDAGE.

Ph. Delaplacette indique qu'il envisage d'organiser une conférence économique des Présidents des EPCI du SCOT dans les prochains mois afin de pouvoir échanger sur les problématiques économiques du territoire (conformément au plan de mandat approuvé en 2021 par le SMRR). Il souhaiterait que dans ce cadre, le président de Porte de DrômArdèche puisse faire une présentation du projet Axe 7 aux autres présidents et membres du bureau. A noter qu'il a récemment rencontré S. Dézarnaud et G. Vial pour échanger sur les projets communs aux deux EPCI.

#### Volet Commerce :

L'inter-Scot envisage d'organiser, sur une demi-journée en présentiel un séminaire sur les problématiques commerciales des SCOT. La date du 24 juin 2021 est envisagée.

#### Volet Déplacements :

C. Delord indique qu'il participera à la réunion de présentation du Réseau Express Métropolitain prévue le lundi 10 mai à 18h en visio.

C. Delord indique que la réunion sur l'étude de faisabilité du franchissement du Rhône en lien avec le demi-échangeur de Saint-Rambert-d'Albon aura lieu le 4 juin à 9h à Andancette

#### Volet Tourisme :

D. Vigier rappelle que le COPIL Tourisme du SCOT Sud Loire a eu lieu le 8 avril en visio.

### **Lancement par le SMRR d'une étude sur le recensement des forêts anciennes/matures/vieilles**

Ph. Genty présente le cadre de l'étude de recensement que le SMRR souhaite lancer en 2021. Depuis une dizaine d'années, le SMRR a mis en place un réseau de veille écologique avec les acteurs du territoire intervenant sur la préservation et la mise en valeur de la biodiversité : EPCI, associations environnementales, départements, structures en charge de l'environnement...

Le SMRR a sacralisé un budget de 10 centimes par habitant chaque année pour améliorer la connaissance environnementale et apporter sa contribution à la préservation et la mise en valeur de la biodiversité ; cela dans un objectif de mise en œuvre du volet environnemental du Scot.

Plusieurs inventaires environnementaux réalisés ces dernières années par le SMRR en partenariat avec des associations du territoire :

- 2012-2013 : inventaire des zones humides de moins de 1000 m<sup>2</sup> sur l'Isère Rhodanienne
- 2014-2020 : inventaire des pelouses sèches sur l'Isère, la Drôme et l'Ardèche
- Depuis 2011 : suivi des oiseaux communs avec les carrés STOC

En 2020, le réseau de veille écologique a proposé de s'intéresser aux milieux forestiers riches en biodiversité, plus précisément aux forêts anciennes, vieilles forêts et forêts matures.

Afin de préparer les campagnes de terrain prévues à partir de 2022, le SMRR a prévu de réaliser une pré-cartographie des forêts anciennes et des forêts matures et vieilles forêts potentielles en s'appuyant sur une méthodologie mise en œuvre sur d'autres territoires.

Ph. Genty rappelle que ce travail est réalisé en étroite collaboration avec Rives Nature et le réseau de veille écologique. La consultation va être lancée au mois de mai.

### **Présentation de la démarche ERC engagée par le SMRR, le Parc du Pilat et Rives Natures**

Ph. Genty introduit la démarche ERC lancée en 2021 :

Depuis plus d'un an, le Syndicat Mixte des Rives du Rhône et le Parc du Pilat collaborent dans la préparation d'une animation territoriale sur la stratégie ERC, avec le soutien technique et méthodologique de Rives Nature. Cette réflexion est inscrite au plan de mandat du SMRR validé en conseil syndical le 3 mars passé. Elle est également intégrée au contrat « trame verte et bleue » porté par le Parc. L'association Rives Nature est missionnée pour accompagner le territoire dans la première phase de cette réflexion, centrée sur l'appropriation de la démarche, la sensibilisation et un premier état des actions déjà engagées sur le territoire en lien avec le projet de loi en cours de discussion sur la lutte contre le dérèglement climatique.

Une première réunion, en format limité, est programmée le vendredi 30 avril 2021 de 10h00 à 12h00 afin de présenter les objectifs de la démarche, la méthodologie envisagée, par essence très progressive et itérative.

A la suite de cette réunion, pendant l'année 2021, des réunions co-animées par Rives Nature, le SMRR et le Parc du Pilat, seront organisées dans chaque EPCI, à destination des vice-présidents et techniciens



concernés afin de bâtir une culture commune, de partager sur les enjeux, objectifs, méthodes, actualités, et capitaliser sur les retours d'expériences de projets existants ou à venir.

La démarche ERC Rives du Rhône – Pilat s'articulera autour des 3 phases :

- 1. phase d'appropriation de ce qu'est la séquence ERC par le plus grand nombre. La cible prioritaire est constituée des élus des EPCI membres du SCOT et/ou membres du Parc
- 2. phase de bilan de la mise en œuvre de la séquence ERC sur les 10 à 15 dernières années sur le territoire Pilat et Rives du Rhône + éclairages sur d'autres territoires (retour d'expérience)
- 3. phase qui consistera à définir la boîte à outils pour la mise en œuvre de la séquence ERC à court, moyen et long terme pourra intervenir plus tard en fonction des retours des 2 premières étapes de l'étude

Une synthèse de ces différentes phases sera communiquée au bureau du SMRR de manière régulière.

### Intervention du groupe Vicat

Le groupe Vicat a réalisé une présentation des enjeux actuels pour le cimentier, et notamment sur les solutions développées par le groupe pour le recyclage des matériaux issus de friches économiques. Vicat a notamment présenté sa filiale Vicat Circulère.

T. Kovacs indique que les élus sont aujourd'hui confrontés à la nécessité de reconstruire la ville sur elle-même. Cela entraîne des surcoûts énormes sur les friches. La possibilité de réduire ces coûts au niveau de l'élimination des déchets issus des friches est déjà très important et peut favoriser la mise en œuvre des projets. Au niveau du SMRR, une étude de recensement des friches économiques est actuellement en cours. Celle-ci cherche notamment à caractériser les friches. Il sera nécessaire de vérifier comment Vicat pourrait accompagner les collectivités pour identifier les possibilités de recyclage de matériaux, en lien notamment avec Epora qui est compétent sur cette thématique.

Ph. Delaplacette indique que l'association Rives Nature recherche actuellement des partenaires pour mieux prendre en compte la biodiversité et la préservation de l'environnement. Ce sujet des friches économiques entre pleinement dans cette réflexion. Il serait intéressant de voir comment Vicat peut accompagner le territoire en se rapprochant de l'association Rives Nature.